

---

## POLITIQUE DU GROUPE DES PAPIERS DE TEMBEC CONCERNANT LES ESSAIS

---

À tous nos clients,

Le Groupe des Papiers de Tembec est conscient de l'importance d'effectuer des essais sur ses produits afin qu'ils correspondent très précisément à vos besoins particuliers. Nous désirons donc vous faciliter la tâche lors de ce processus. C'est dans cette perspective que nous avons mis en place une politique simple touchant tous les essais sur nos produits.

En voici un résumé:

1. Tous les essais par nos clients doivent être approuvés par l'équipe de direction du Groupe des Papiers de Tembec
2. Le client doit fournir à Tembec une copie de son bon de commande. Ce dernier peut être acheminé par télécopieur au 514.871.9125.
3. Nous facturerons les essais au client à raison de 100 % du prix de vente convenu.
4. Une fois les essais terminés, des échantillons imprimés doivent être envoyés à l'adresse qui suit accompagnés du formulaire approprié et d'une copie de la facture des essais.

*Le Groupe des Papiers de Tembec  
Service des échantillons  
800, boul. René-Lévesque Ouest, bureau 1050  
Montréal (Québec) H3B 1X9  
Canada*

À la réception du formulaire portant sur les essais, des échantillons imprimés et de la copie de la facture des essais, la facture originale concernant les essais sera annulée.

Nous nous réjouissons de la perspective de travailler avec vous.

Le Groupe des Papiers de Tembec  
1 800 411-7011  
kallimapaper@tembec.com

[www.kallima.com](http://www.kallima.com)

---